

CONTOPP®

FROST-EX MO 3

Adolf-Oesterheld-Str.1
D-97337 Dettelbach
Tel: +49(0)9324/9199-0
info@knopp-chemie.com
knopp-chemie.com

CARACTÉRISTIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Permet la pose de chapes en cas de gel jusqu'à moins 10 °C.
- Atteinte rapide de la résistance à la compression de la chape nécessaire pour garantir la résistance au gel (supérieure à 5 N/mm²), en fonction du dosage et de la qualité du ciment
- Test d'émissions conforme à l'AgBB 2021 – EMICODE EC1^{plus}
- Répertoire sur le DGNB Navigator

DOMAINE D'APPLICATION

- Pour la réalisation de chapes composites et de chapes flottantes
- Pour la réalisation de chapes chauffantes

DONNÉES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES

Couleur:	biancastro-torbido
Forme:	liquide
Température de traitement:	au-dessus de + 5 °C
Durabilité:	Environ 12 mois – à protéger du gel et de la lumière directe du soleil
Forme de livraison:	Conditionnement jetable: bidon en PE-HD: 24 kg net Conditionnement réutilisable: conteneur: 1200 kg net



DOSAGGIO

Temperatura ambiente	Quantità di dosaggio / 50 kg di cemento	Unité
da 0 a -5 °C	300	ml
da -5 a -8 °C	550	ml
da -8 a -10 °C	700	ml

La quantité d'additif nécessaire dépend des propriétés requises pour la chape et doit être déterminée lors d'un essai préliminaire conformément à la norme DIN EN 13813.

INFORMATIONS DE TRAITEMENT

MATÉRIAUX DE BASE

- CEM I ou CEM II selon la norme NF EN 197-1
- Agrégats selon NF EN 12620

RECETTE

- Le dosage du Frost-Ex MO 3 doit être effectué soit en même temps que l'ajout d'eau de gâchage, soit en dernier.
- Durée du mélange d'au moins 2 minutes après l'ajout de tous les composants.
- Veiller à ne pas utiliser de granulats gelés.
- La température du mortier frais doit être d'au moins + 5 °C après le malaxage.
- Protéger la chape fraîchement coulée contre une perte trop rapide d'humidité et de chaleur jusqu'à ce qu'elle atteigne une résistance à la compression d'au moins 5 N/mm² (mettre en place des mesures de chantier hivernal).

CONDITIONS CLIMATIQUES DE CHANTIER

- Protéger des courants d'air et de la lumière directe du soleil pendant la période de durcissement, pendant au moins 7 jours après la pose de la chape.
- Évacuation de l'excès d'humidité par une aération transversale sans courant d'air (4 fois par jour, 20 à 30 minutes).
- Nature de la construction et préparation du site conformément aux règles de l'art.

REMARQUES DIVERSES

COMPATIBILITÉ AVEC LES PRODUITS DE LA GAMME CONTOPP®

- Le Frost-Ex MO3 peut généralement être utilisé en association avec d'autres adjuvants de la gamme CONTOPP®.
- Nous recommandons à cet effet de réaliser au préalable un essai préliminaire conformément à la norme NF EN 13813.

SÉCURITÉ

- Lors de l'utilisation de nos produits, il convient de respecter les règles générales d'hygiène au travail.
- Frost-Ex MO3 est exempt de solvants et de chlorures.
- Produit soumis à l'obligation d'étiquetage « Xi » : irritant (R36 : Irrite les yeux)
- Lorsqu'ils sont stockés correctement, nos produits ne se décomposent pas. Leur stabilité et leur réactivité ne sont donc pas affectées par un stockage pouvant aller jusqu'à 12 mois.
- Pour plus d'informations sur la manipulation des adjuvants pour chapes CONTOPP®, veuillez consulter nos fiches de données de sécurité.

NORMES ET RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ESSAIS

- NF EN 13139: Granulats pour mortier.
- NF EN 197-1: Ciment – partie 1: Composition, spécifications et critères de conformité.
- NF EN 13813: Matériaux pour chapes.
- NF DTU 26.2, 52.1, 53.1, 53.2, 51.1, 51.11, 51.2, 59.3, 65.7, 65.8

COMMENTAIRE

Les matières premières transformées et produits de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'utiliser des adjuvants / additifs d'autres fabricants ensemble avec nos propres produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits, et de la méthode à mettre en oeuvre, aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des Règles reconnues de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne pouvons pas contrôler les conditions existantes sur le chantier et l'exécution des travaux et les indications de cette fiche technique ne sauraient donner lieu à de quelconques recours à la garantie du fabricant de ce fait. La publication de cette fiche technique annule et remplace tous les exemplaires précédents.

Version du 14.10.2026